

Le parti :

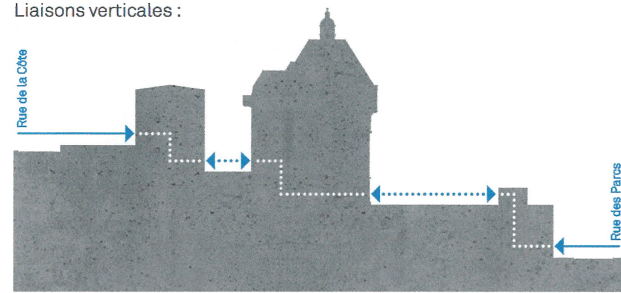
Le site du Collège des Parcs se trouve à proximité du centre ville de Neuchâtel. Cet environnement urbain, caractérisé par une forte pente, est une situation typique du littoral neuchâtelois. Ce contexte avantageux offre donc à cet établissement un regard privilégié sur le lac.

L'implantation retenue aspire à lier étroitement les deux bâtiments projetés à leurs rues adjacentes. Ainsi ces interventions complètent l'espace urbain et contribuent activement à la narration de la ville. Le préau de l'école enfantine s'adresse à la Rue de la Côte alors que la façade de la salle de sport dialogue avec la Rue des Parcs.

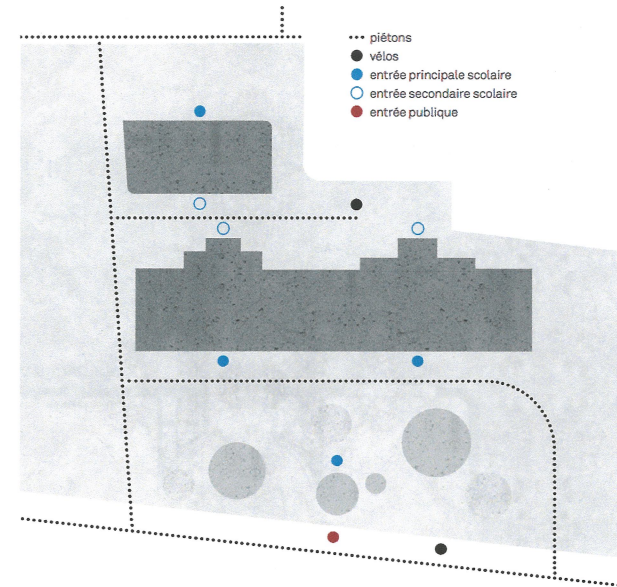
La création d'un passage reliant ces deux rues à l'ouest du site offre également l'opportunité d'aménager un nouvel accès à destination des services du feu. En s'affranchissant de la rampe existante, nous proposons une relation immédiate entre les salles de sport et la rue.

Cette intervention nécessite le remplacement du mur de soutènement actuel tout en préservant le caractère de socle pour le Collège des Parcs. L'expression massive de la nouvelle façade garantit donc toute la substance de l'état existant.

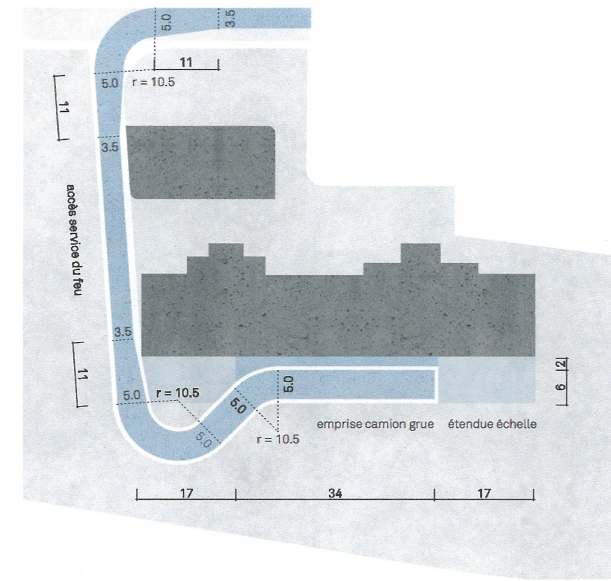
Liaisons verticales :



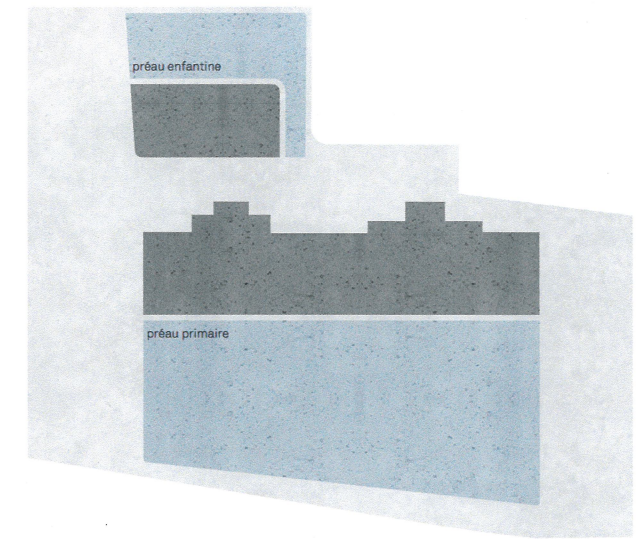
Accès et circulations :



Rampe :



Cours extérieures :

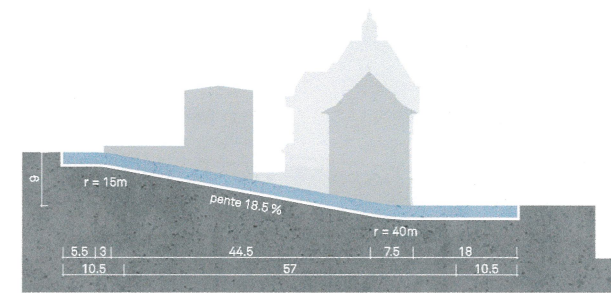


L'organisation d'un bâtiment scolaire très compact au Nord du site, ainsi que la suppression de la rampe au Sud libèrent un maximum d'espaces extérieurs pour aménager les deux préaux.

Ainsi l'implantation du nouveau bâtiment scolaire, dans le prolongement de la Rue de Comba-Borel, permet d'organiser un préau sécurisé du côté de la Rue des Côtes. Cet emplacement, à l'écart du Collège, est idéal pour les enfants des classes enfantines.

L'espace généré entre le Collège des Parcs et le nouveau bâtiment scolaire prolonge la Rue de Comba-Borel jusqu'à la nouvelle rampe. Cette ruelle devient un espace extérieur de circulation et de distribution pour les deux bâtiments scolaires.

Finalement, les systèmes de circulations verticaux des deux nouveaux bâtiments connectent efficacement tous les plateaux du site. Cette condition permet même l'accessibilité à l'ensemble de ces espaces aux personnes à mobilité réduite.

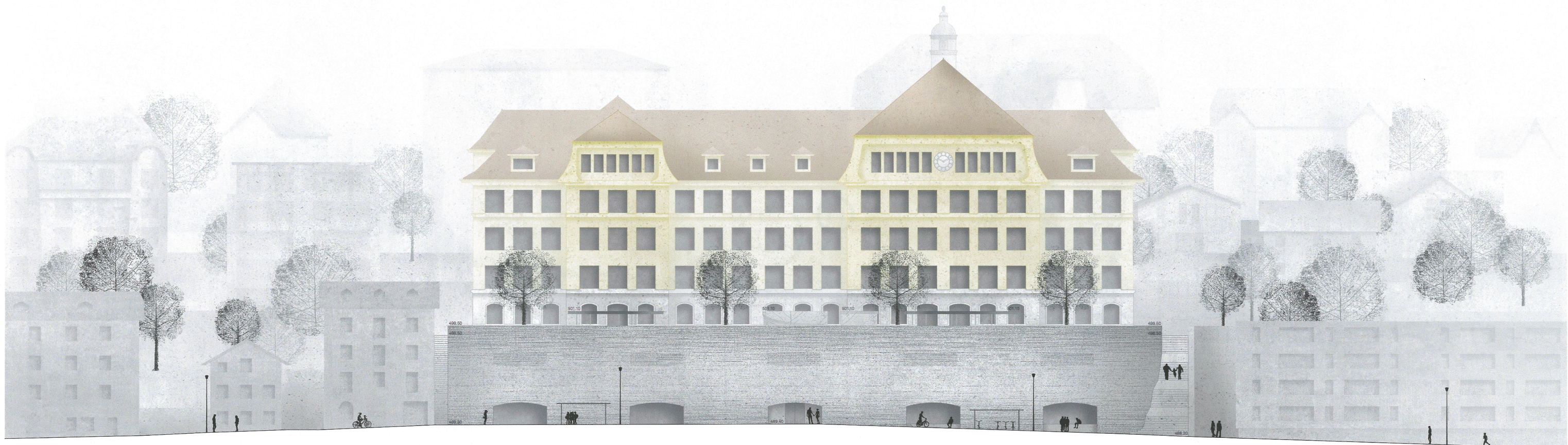


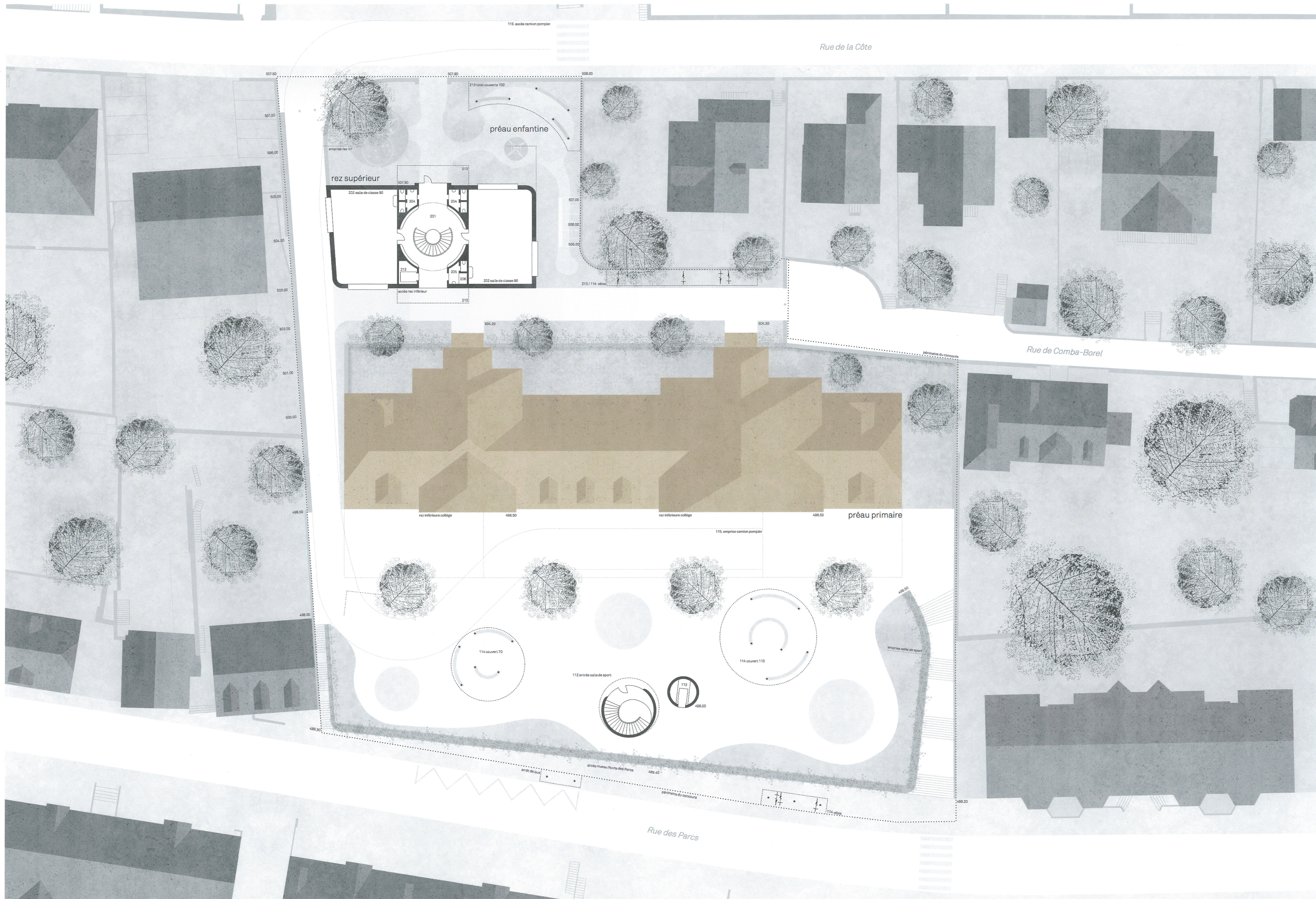
Typologie de l'école :

En complément du caractère institutionnel du Collège des Parcs, le programme de l'école enfantine permet une attitude plus domestique. L'organisation choisie de deux salles de classes par niveau offre une échelle de projet adaptée au plus petits.

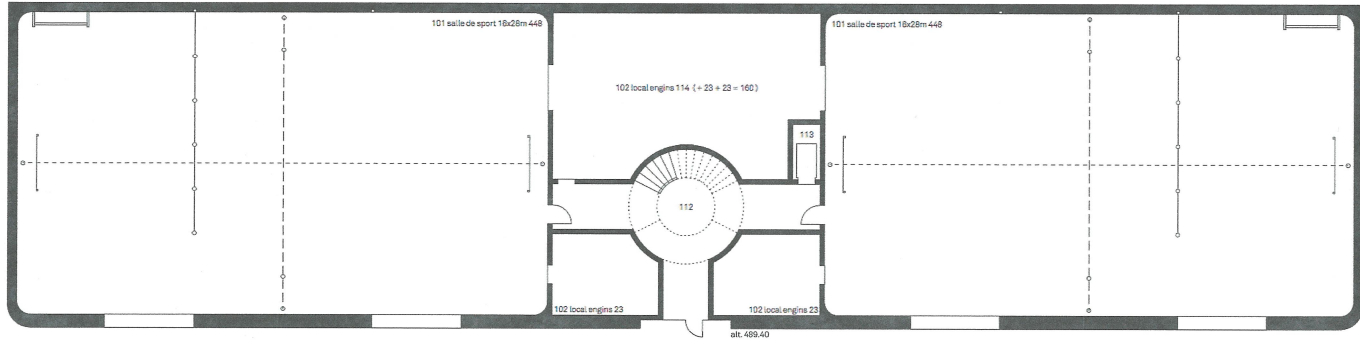
Cette répartition associée au choix du système distributif vertical permet de s'affranchir de la majorité des espaces de circulations horizontaux. Ainsi, l'escalier en colimaçon est le véritable cœur du bâtiment. Il permet des relations spatiales croisées entre les différents étages et renforce l'aspect ludique de la proposition.

La position de l'entrée au rez supérieur permet de distribuer efficacement les quatre niveaux du bâtiment. Elle minimise le nombre d'étage à parcourir pour rejoindre les salles de classes. Par conséquent, pour accéder aux 8 salles de classe, les élèves ont en moyenne un seul escalier à arperer.

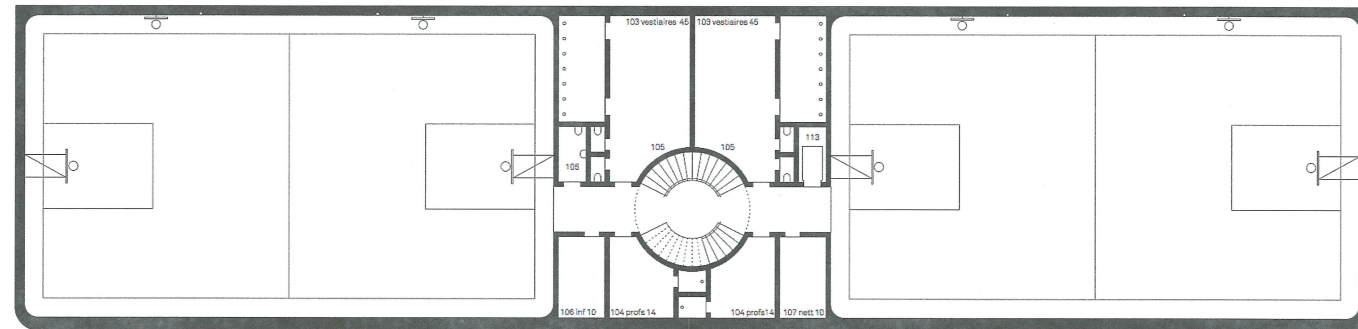




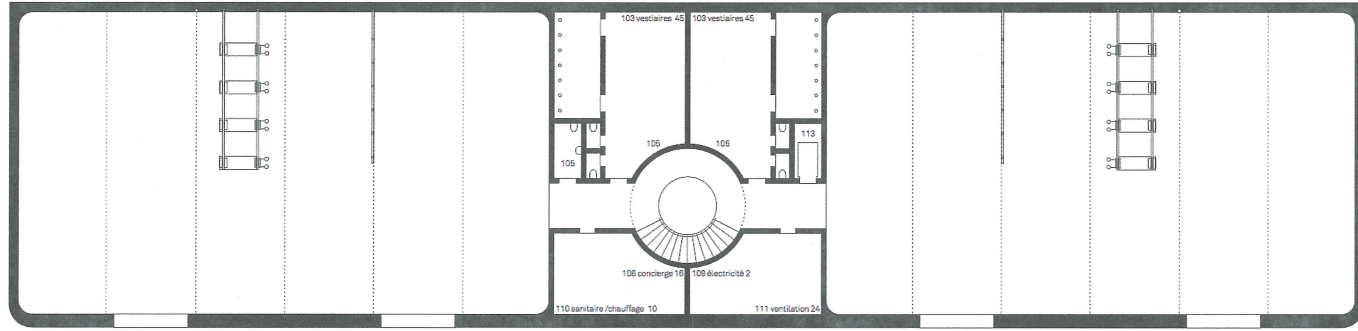
niveau rue des Parcs



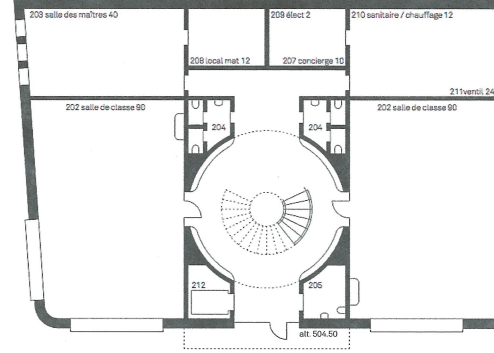
niveau vestiaires 1



niveau vestiaires 2



rez inférieur



étages 1 et 2

